

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,
Voici le deuxième numéro de cette gazette, qui, comme vous l'avez compris, sera calé sur les saisons.

Dans cette édition, vous trouverez, entre autres, des articles sur des réalisations municipales récentes ou en cours, ainsi que des informations sur la fibre optique, largement déployée dans le village, mais aussi sur les ondes électromagnétiques. Outre l'impact visuel que doivent subir les habitants, l'installation de l'antenne free sans aucune concertation avec vos élus pouvait faire craindre un risque pour la santé. Heureusement, il n'en est rien, les mesures réalisées à ma demande par le laboratoire mandaté par le ministère de l'environnement, sont extrêmement rassurantes. Vous pourrez découvrir les lauréates du concours des œufs de Pâques décorés (toutes mes félicitations à tous les participants). Tous mes remerciements également aux bénévoles du Tennis Club pour leur investissement, ainsi qu'aux vignerons amateurs pour la mise en bouteille du chardonnay de la vigne municipale...

Et puis, vous apprécierez l'interview à cœur ouvert du personnage le plus connu de notre village : François ZANCHI. Je tiens ici à le remercier pour tout ce qu'il a fait pour Bellefond, et je lui souhaite très sincèrement de vivre encore beaucoup de moments agréables entouré de sa famille. Bonne vacances. **Philippe MEUNIER**

ESPACES VERTS : CHEMIN DES TROULOTS

Courant mars ont eu lieu des travaux d'aménagement et de remise en état d'une parcelle entre le chemin des Troulots et la rue des Vignes.

Ces travaux ont pour but **d'étendre le parc existant (+50%)** et ont permis de nettoyer, enlever les vieux grillages et poteaux en béton, étaler la terre végétale et broyer le tout pour préparer la mise en herbe et la plantation d'arbres fruitiers, arbustes et haies.



Ceci devrait doubler la surface du parc existant et permettre aux habitants de se promener et profiter pleinement de ce grand espace vert communal.

TENNIS CLUB BELLEFOND: Nettoyage de printemps

Toute l'équipe de bénévoles du tennis club de Bellefond emmenée par son président Mr Bonhomme, s'est donnée rendez vous en mars pour redonner un coup de propre au chalet qui fait office de club house et aux terrains eux mêmes.



Un grand nettoyage, un démaussage, suivi d'une peinture complète du chalet et des lignes des cours ont permis de redonner de l'éclat à cette structure de la commune. La pose de coupe-vue a complété ces journées de travaux. La commune a participé en offrant la peinture nécessaire à cette remise en état. Il restera quelques ampoules de l'éclairage à remplacer et tout sera opérationnel.

Tous les habitants de la commune peuvent venir s'inscrire et jouer. Le montant de la cotisation annuelle est de:

- 65 € (adultes avec licence)
- 35 € (cartes loisirs printemps/été)

LA PLACE DU VILLAGE À L'HONNEUR

Vendredi 7 mai, Philippe Meunier, accompagné de ses adjoints, a reçu la visite du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), dans le cadre de leur programme intitulé "Retours d'expérience : Places et Rues". Il était accompagné de Monsieur Benoît Martineau, (l'architecte paysagiste qui a conçu les aménagements de la place de la mairie), et de maires de différentes communes intéressées (Corcelles-lès-Citeaux, Mâlain, Messigny et Vantoux,

Saint-Marc-sur-Seine, Touillon). Le but de cette visite était de montrer aux élus ce qu'il est possible de réaliser comme aménagements urbains en terme de design, d'environnement tout en intégrant la sécurité des utilisateurs et particulièrement les piétons.

Les personnes présentes ont largement apprécié la qualité de l'aménagement et félicité les concepteurs, l'entreprise ayant réalisé les travaux, ainsi que l'employé communal

pour l'entretien des plantations.



MUR DU CIMETIERE

Le mur du cimetière, dans sa partie nord la plus ancienne, s'étant fortement dégradé au cours des dernières années la municipalité a décidé de le restaurer. C'est l'association de chantiers d'insertion professionnelle « Sentiers », qui est **engagée depuis 20 ans dans la restauration du patrimoine en pierre**, qui a réalisé les travaux de rénovation du 15 mars 2021 au 16 avril 2021. Une équipe de 4 à 5 personnes a soigneusement déposé la partie supérieure du mur, sur **une longueur de 26 mètres** et une hauteur de 30 à 40 cm, soit 3 rangs de pierres qui étaient pour la plupart dégradées par le gel.



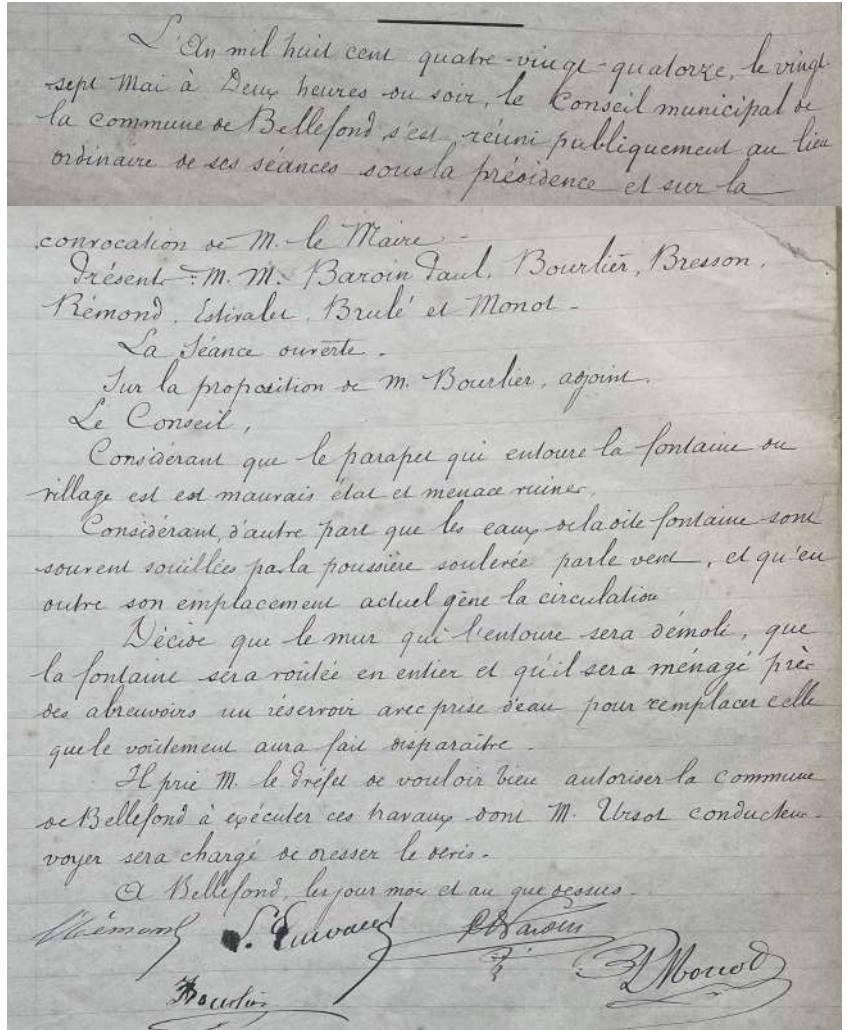
De nouvelles pierres ont été positionnées et un opus jointoyé à la chaux a été réalisé pour assurer la finition et l'étanchéité.

S'agissant du financement, le Conseil départemental prenant en charge 80 % de la main d'œuvre, le coût pour la commune s'élève à 2 503,76 € HT * (soit 1 760 € de main d'œuvre et 743,76 € de matériaux).

*les tarifs de l'association « Sentiers » sont exonérés de TVA

PATRIMOINE : UNE HISTOIRE D'EAU... suite

Il y a plus d'un siècle, la fontaine était absolument vitale pour la communauté des Bellefontains. Son bon fonctionnement et son entretien régulier étaient donc l'une des préoccupations majeures des habitants. Ce compte-rendu du 27 mai 1894 en témoigne...



CONCOURS DES ŒUFS DE PAQUES

Après avoir reçu chacun d'entre eux un œuf en bois à décorer, les enfants du village ont apporté à la mairie, les 1 et 3 avril dernier, leur création.



A cette occasion et n'ayant pas pu organiser la traditionnelle chasse aux œufs dans le village, en raison des mesures sanitaires de protection contre la Covid-19, la municipalité leur a remis un ballotin de chocolat.

Le jury, constitué des bibliothécaires, a permis d'élire dans chaque catégorie, l'œuf qui a retenu l'attention de la majorité de ses membres soit par sa beauté soit par son originalité. Il s'est

réuni le 29 avril pour désigner les trois gagnants, qui se sont révélés être des gagnantes. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le jeudi 6 mai à 18h en compagnie d'une partie des membres de la commission enfance jeunesse et des bibliothécaires qui ont pu ainsi récompenser chaque gagnante d'un livre adapté à son âge et de permettre à chaque participant de récupérer sa création et un petit sachet de bonbons en lot de consolation.

Retour en images sur ce moment attendu de tous les participants.

Adèle gagnante des maternelles



Cloé gagnante de la catégorie CP
CE1 CE2

Erin gagnante de la catégorie
CM1 CM2



LA FIBRE

La fibre optique possède un cœur, un fil dont l'âme, très fine en matériau transparent, en verre ou en plastique au sein duquel la lumière "ricochète", restant ainsi piégée dans le câble. Ainsi les données, correspondant à des impulsions lumineuses très courtes, voyagent à la vitesse de la lumière.

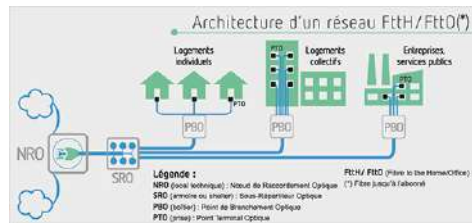
Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux en cuivre et peut servir de support à un réseau par lequel transitent aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques. Le principe de la fibre optique date du début du XXe siècle mais ce n'est qu'en 1970 qu'est développée une fibre utilisable pour les télécommunications.

Entourée d'une gaine protectrice, la fibre optique peut être utilisée pour conduire de la lumière entre deux lieux distants de plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres. Le signal lumineux codé par une variation d'intensité est capable de transmettre une grande quantité d'information.

En permettant les communications à très

longue distance et à des débits jusqu'alors impossibles.

La fibre optique tant attendue dans notre village a fait son apparition cette année pour venir remplacer nos vieilles installations ADSL (cuivre)

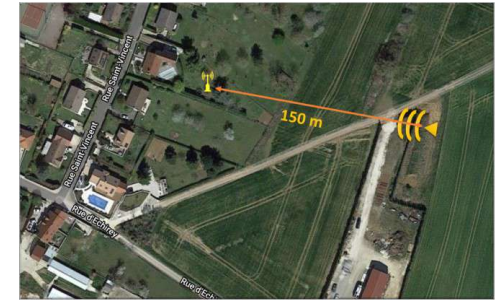


Le principe reste le même qu'avec le cuivre nous partons d'un central téléphonique NRO puis d'une armoire SRO (située en bas de la cure), pour finir sur les PBO dans les rues du village. Et depuis les PBO est relié chaque client individuellement jusqu'à sa box internet.

Pour l'instant, seul Orange propose la fibre dans notre commune, mais d'autres opérateurs doivent arriver très prochainement.

ONDES RADIOPHONIQUES

Suite à l'autorisation d'implantation d'une antenne Free délivrée par la commune de Ruffey en septembre 2019, des mesures d'exposition ont été réalisées à la demande de la mairie de Bellefond.



Avant la mise en service de l'antenne, les mesures étaient de l'ordre de 0,1 V/m dans le quartier du Saint-Vincent. De nouvelles mesures ont été réalisées en avril 2021, **l'exposition maximum détectée est de 0,92 V/m**. Ces mesures sont conformes à la réglementation qui fixe la limite à respectivement 41 V/m pour la 2G et 61 V/m pour la 3G. On considère que l'exposition commence à être significative à partir de 6 V/m, **le quartier Saint-Vincent est donc bien en dessous de ce seuil.**

MISE EN BOUTEILLE DE LA PREMIÈRE CUVÉE DE VIN BLANC DE LA VIGNE COMMUNALE



C'est dans une joyeuse ambiance que, mercredi 19 mai, les conseillers municipaux disponibles, aidés par les membres de l'association « les 3 sérateurs du Val de Norge », ont mis en bouteille la première cuvée du «BELLEFOND 2020», un vin blanc de cépage chardonnay, récolté sur la parcelle du vignoble conservatoire de la commune.

C'est environ 200 bouteilles qui ont pris place dans la cave municipale, et que nous ferons découvrir aux habitants dès que l'opportunité de présentera.

Le matin même, c'est en présence de Philippe Meunier, maire de Bellefond, et de Patrick Chapuis, maire de Fontaineles-Dijon, que les membres des «3 sérateurs du Val de Norge» ont mis en bouteille la cuvée de pinot noir de Fontaineles-Dijon, vinifiée dans la cave de la mairie, après la récolte de septembre 2020.

Encore un peu de patience pour la dégustation !!!



COURRIER DES LECTEURS

Comme il était proposé sur la première gazette, vous pouvez nous envoyer toutes vos questions ou propositions sur: **bellefond21.actus@gmail.com**
Votre municipalité s'engage à vous répondre..

Est-il possible d'installer un bac à compost public?

Cette alternative va dans le sens de l'agenda 21 dans lequel notre commune va s'investir. Dans le cadre de ce projet, une concertation avec tous les habitants permettra de voir comment organiser la gestion et l'exploitation de ce genre d'équipement.

Est-il possible de mettre un nouveau jeu sur le socle en béton dans le parc aux enfants?

Le nouveau jeu a été commandé et est déjà réceptionné en mairie mais une pièce est manquante. Après réclamation, celle-ci doit nous parvenir prochainement.

Les voies sont envahies de mauvaises herbes, quelques bacs à fleurs pourraient être disposés dont l'entretien serait à la charge des riverains...

Nous avons embauché un nouvel employé municipal afin de renforcer l'équipe actuelle. Pour les bacs, cela s'inscrit également dans le cadre de l'agenda 21 et toute participation sera la bienvenue.

Il me reçoit chez lui, et me réserve un accueil très chaleureux. Nous ne nous connaissons pas et pourtant, il me livrera une partie intime de lui sans difficulté. Plutôt bavard, et facile à interviewer, François ZANCHI me fera partager les éléments importants de sa vie et son histoire s'entremêle également en partie avec celle de notre village.

D'où venez-vous ? D'où êtes vous originaire ?

Né le 31 mars 1924, François Zanchi est né dans le nord de l'Italie près de San Pellegrino. Il est « arrivé dans un petit panier » en France à l'âge d'un an dans le Jura près d'Orgelet. Il est le deuxième d'une fratrie de 7 enfants. Son enfance a eu lieu dans des conditions très sombres, il vivait dans une cabane en bois fabriquée par « le Paternel » et a du déménager à plusieurs reprises au gré des travaux de bûcheronnage et de carrier de son père.

Il a fréquenté l'école dès l'âge de 5 ans, essentiellement l'hiver, période creuse dans les travaux des fermes dans lesquelles il travaillait le reste de l'année. A 14 ans, il obtient son certificat d'études. « Je n'ai pas eu de jeunesse ». Il a échappé au service du travail obligatoire durant la seconde guerre mondiale. En novembre 1944, il rêve de rentrer dans l'armée de l'air et part s'inscrire au centre de recrutement de l'armée.

Il débute ses classes à Bergerac puis entre en 1945 à l'Ecole des mécaniciens de l'air à Rochefort/Mer. Il fait preuve d'une grande volonté et d'un travail acharné. « J'étais face à des bacheliers, le week-end je travaillais pendant que les autres s'amusaient ».

Il sera envoyé en Algérie près d'Oran de 1946 à 1949, chargé de remettre en état des avions anglais et américains récupérés par l'armée française. Il passe un Brevet supérieur de mécanicien. Il sera ensuite envoyé à Dakar durant 3 ans 1/2.

Lors d'une permission en 1950, il rencontre son épouse, Monique, fille de cultivateur, à l'occasion d'un bal dans le Jura. Ils se marient en 1951 et elle le rejoint au Sénégal, où naîtra leur premier enfant.

En 1953, ils rentrent en France, François rejoint la deuxième escadre à Longvic. Ne trouvant pas de logement en ville, il s'installe dans une vieille maison au 1 Rue de Ruffey à Bellefond. Un terrible accident domestique causera la perte de leur premier enfant. Par la suite naîtront 3 filles et 1 garçon, Alain, qui vit également à Bellefond dans cette même maison.



François Zanchi restera à la base de Longvic jusqu'en 1957 puis repartira en Algérie pour 2 ans. Revenu en France, il sera ravitailleur documentaliste à Caen et à St Cyr, Il travaillera dans les grands magasins des bases aériennes. Il quitte l'armée le 31 décembre 1970.

Il travaillera ensuite chez Mercedes poids lourds à Dijon en tant que chef des magasins, chargé de l'approvisionnement. En 1974, il a envie de « changer de quartier » et fait construire une maison au 21 rue de Ruffey. Il obtiendra le grade d'Officier Honoraire de l'Armée de l'Air en 1976. Lors de la fermeture de son entreprise en 1982, il prend sa retraite.

Quelles sont alors vos occupations ?

« Je me suis investi au sein du foyer rural et culturel dès les années 1960. »

« J'ai consacré une grande partie de mon temps au service du village, étant élu adjoint en 1989. J'ai participé à la création du bulletin municipal. J'avais envie de découvrir et mieux connaître l'histoire de notre village, j'ai collecté des informations à la bibliothèque municipale de Dijon à travers les écrits du Père Reinert, ancien curé de Bellefond ». Qu'il a ensuite relaté dans les 4 premiers bulletins municipaux.

Aimant le contact, « je me suis proposé pour être correspondant aux « Dépêches » devenu le Bien Public par la suite ». Il rédigera ainsi de très nombreux articles sur Bellefond d'abord sur papier puis en version numérique qu'il agrémentera de photos.

Aujourd'hui, âgé de 97 ans, après s'être longtemps occupé de son épouse malade, décédée au mois de décembre 2020, il s'occupe désormais seul de l'entretien de sa maison, et de son jardin.

Avez - vous des souvenirs, des anecdotes à partager ?

François Zanchi se souvient du Bellefond d'antan, « il y avait très peu de voitures , en montant du côté de Ruffey,

il y avait des vignes, des vergers d'arbres fruitiers, des cassissiers, des groseillers, des framboisiers ». Le syndicat fruitier et viticole de Bellefond était très important, La pesée des fruits s'effectuait à la ferme Pasquier (aujourd'hui la mairie). Avec la concurrence des fruits du sud de la France, les gens ont commencé à vendre leurs terrains et petit à petit les lotissements ont commencé à voir le jour, d'abord celui des Tilleuls puis Bellefontaine, Clair Vallon, Saint Sébastien, Saint Vincent, jusqu'aux plus récents. Bellefond était bien plus petit, 200 habitants mais beaucoup plus vivant qu'aujourd'hui. Avec ses 2 restaurants et une épicerie, « ça bougeait de partout ». « Chacun avait un sobriquet à Bellefond ». Les habitants étaient des Culs-levés. J'étais l'étranger.

Quel regard portez vous sur cette dernière année passée avec la pandémie ?

« Ce qui touche le plus c'est la perte de contact. Le progrès technique a fait beaucoup de bien mais aussi du mal ». Entouré de ses 4 enfants, 10 petits-enfants et 6 arrière petits-enfants, François Zanchi ne ressent pas la solitude, il parcourt encore les rues de notre village et trouve toujours quelqu'un avec qui discuter.

Quels sont vos projets ?

« Terminer la rédaction des mes Mémoires » afin de pouvoir les transmettre à mes enfants. « Vivre le plus agréablement possible ».

François Zanchi à travers son récit m'a montré sa détermination à vouloir « évoluer » et changer de condition sociale. Il peut être fier du parcours accompli. Il se sent aujourd'hui serein de savoir que « chacun de ses enfants a pu faire des études et a un toit sur la tête ». Nous lui souhaitons d'aller au bout de ses projets.

Laure Morland



Vous pouvez voir la version numérique de cette gazette en vous rendant sur le site internet de la mairie : www.mairie-bellefond21.fr